

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Nous savons maintenant que le nouveau ministère grec a acquiescé à la déclaration de la conférence.

Ce qui a puissamment contribué à rendre la résolution du jeune roi Georges inébranlable, c'est, dit-on, la lettre autographe que lui a adressée l'empereur de Russie. Sa Majesté impériale aurait formellement déclaré, dans cette lettre, qu'en sa qualité de signataire de la déclaration collective formulée par la conférence de Paris, la Russie ne saurait, dans le cas d'une guerre entre la Turquie et la Grèce, prêter aucun secours à cette dernière; qu'au contraire elle serait tenue de l'abandonner à son sort, si, par un refus d'acquiescer aux vœux de la conférence, la Grèce provoquait l'ouverture des hostilités de la part de la Turquie.

Dans les diverses entrevues que le roi Georges a eues avec les hommes politiques les plus influents de son pays, il leur a représenté l'opportunité de faire de nécessité vertu, de souscrire à la demande de la conférence plutôt que d'être ultérieurement réduit à subir la loi de la Turquie. Il aurait sérieusement laissé entrevoir son intention d'abdiquer au lieu de se résigner à signer plus tard une paix humiliante avec la Sublime-Porte. Cette juste et saine appréciation de la situation faite à la Grèce ne pouvait manquer de déterminer les véritables patriotes à constituer un ministère favorable aux idées de conciliation.

Il est probable que les relations diplomati-

ques entre la Grèce et la Turquie se rétabliront *ipso facto*, par le seul fait de l'acceptation des déclarations de la conférence par le gouvernement hellénique et sans autre formalité diplomatique.

Des lettres d'Athènes, du 4, constatent qu'à cette date l'agitation dans cette capitale était beaucoup moins grande qu'on n'aurait pu le croire d'après les dépêches apportées par le courrier précédent.

Maintenant que l'on est fixé sur la fin de la crise ministérielle en Grèce, sur la réponse du gouvernement hellénique et sur l'attitude relativement calme de la population grecque, l'imagination des novellistes chevauche à la poursuite d'autres fantômes. Elle a aperçu du côté de l'Épire et de la Thessalie, des bandes armées de 150 à 200 Grecs. Elle a entendu les échos des hautes et sombres montagnes du Montenegro, répéter des cris de guerre. Elle a relevé dans le *Vidovdan*, journal de Belgrade, un article ultrà-menaçant, dans lequel il est dit — en faisant allusion aux Etats vassaux de la Turquie — que « des peuples qui se sentent mûrs et assez forts pour conquérir leur indépendance, ne sauraient l'ajourner indéfiniment, sans manquer à leur mission et au plus saint de leurs devoirs. »

Chimères ou réalités, ces menaces incessantes sont funestes. Elles entretiennent une agitation malade du côté de l'Orient.

Quant à la Turquie, si quelque orage vient à éclater sur ses frontières, elle ne sera du moins pas prise au dépourvu. La Porte vient d'établir une forte garnison dans la forteresse

de Nikitza, pour la mettre à l'abri d'un coup de main de la part des Monténégrins. Une ligne télégraphique reliera même cette place à Sarajevo, siège du gouvernement de la province de Bosnie. Le vice-roi d'Égypte, enfin, multiplie ses préparatifs militaires, fait des armements considérables, accumule les munitions, et se tient prêt à donner au gouvernement du sultan un appui sérieux et dévoué.

Comme nous l'avons fait pressentir, la dissolution de la Chambre roumaine était la solution inmanquable du conflit entre le ministère et le Parlement roumains. Le décret de dissolution a été signé par le prince Charles. Le triomphe du cabinet sur la Chambre des députés est-il un choc en retour des événements d'Athènes?

La plupart le pensent, quelques-uns le disent.

Voici une dépêche qui signale, en Roumanie, un nouvel incident :

Pesth, 10 février, soir. — Le *Lloyd*, de Pesth, annonce que le drapeau hongrois a été insulté à Bucharest. Une bande d'individus ayant arboré ce drapeau dans un champ, a poussé contre lui des clameurs hostiles et l'a ensuite mis en pièces.

Le paquebot d'Égypte apporte les nouvelles suivantes d'Alexandrie.

Le *Progrès égyptien*, démentant une assertion de la *Patrie*, affirme que des enrôlements et des préparatifs militaires ont lieu en Égypte et que le vice-roi a mis positivement à la disposition du sultan des forces considérables

pour le cas où la Turquie serait engagée dans une guerre contre la Grèce.

Les avis de Suez portent que les eaux de la Méditerranée commenceront, avant huit jours, à entrer dans les lacs amers.

Bientôt la même opération aura lieu du côté de la mer Rouge. Les ingénieurs et les directeurs de l'entreprise assurent que le canal pourra être livré à la navigation à l'époque indiquée, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Le parti carliste s'agite beaucoup en ce moment dans les provinces basques. On assure qu'une surveillance très-active est recommandée aux autorités françaises dans nos départements frontières des Pyrénées.

On écrit de Saint-Sébastien :

Le gouverneur civil a été avisé que vingt-huit carlistes, qui se rendaient de France sur la frontière d'Espagne, ont été internés à Bayonne.

La *Correspondencia* de Madrid, du 10 février, publie le jugement rendu dans l'affaire de l'assassinat du gouverneur de Burgos. Un des accusés a été condamné à mort, deux au carcan et aux travaux forcés à perpétuité, deux à vingt ans de travaux forcés et deux à douze ans de la même peine.

La *Correspondencia* croit savoir qu'à l'occasion de l'ouverture des Cortès, le gouvernement provisoire commuera la peine du condamné à mort en celle des travaux forcés à perpétuité.

L'*Union*, démentant les bruits de négociations entamées en vue de la fusion des deux

## ÉPIQUE.

27

## LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

Lorsque l'Espagnol arrêté vit qu'il allait être pendu, sa langue et ses oreilles retrouvèrent miraculeusement leurs facultés, et, se jetant aux pieds du capitaine, il demanda grâce.

— Soit, mais tu vas t'expliquer et répondre sans détours. Ecoute bien : quelles qu'aient été tes intentions, quelque chose que tu avoues, si tu dis la vérité, je te jure que tes jours seront respectés; mais si tu fais le moindre mensonge, je t'envoie dans l'autre monde, sans même te donner le temps de réciter ton chapelet.

Poussé dans ses derniers retranchements, le paysan avoua qu'il était là pour guetter l'arrivée de la petite colonne dont on connaissait la marche. Les carlistes, trahis par un alcade qu'ils croyaient des leurs, étaient à cinq cents pas d'une contre-embuscade occupant précisément le défilé où eux-mêmes devaient venir attendre le convoi. Ce défilé était alors aux mains d'une grande

partie des urbanos qui formaient la garnison de Villafranca. Quant au convoi, prévenu à temps, il avait défilé tout le long de l'Ebre en remontant son cours, et il se trouvait depuis la veille avoir franchi le fleuve pour entrer en amont de Lodosa dans les plaines de Pampeleune. Il avait fait une marche de dix lieues pour tourner l'armée carliste.

— Tout ce que tu me dis là est-il bien vrai? dit le capitaine, et pourrais-tu m'en donner la preuve?

— En ce moment, non, mais demain vous l'aurez.

— Comment?

— Je suis chargé d'une nouvelle lettre de l'alcade de Miranda pour le commandant de la garnison de Villafranca.

— Donne cette lettre alors.

— Je ne puis.

— Pourquoi?

— L'Espagnol parla bas à l'oreille du capitaine.

— Soit, mais on ne te perdra pas de vue, et n'espère pas de grâce si tu nous as trompés. Puis se retournant vers l'aide-de-camp :

— Eh bien ! voici notre expédition manquée. Qu'allons-nous faire? Revenir au camp sans nous être assurés que cet homme a dit vrai, c'est chose dangereuse, car le général ne nous pardonnerait pas, si nous avions été la dupe d'un drôle adroit.

— Combien sont-ils de monde au défilé? se prit à dire tout-à-coup le capitaine au prisonnier, comme s'il caressait une idée nouvelle.

— Quatre à cinq cents.

— Diavolo! c'est beaucoup, et de quel régiment?

— Tous urbanos.

— Oh! alors, c'est différent, ils ne sont pas trop nombreux.

— Que voulez-vous faire? dit l'aide-de-camp.

— Quelque chose de fort simple. Nous allons marcher vers le défilé, guidés par cet homme, dont on va attacher les bras derrière le dos et que je ferai pendre à la première velléité de désertion.

— Et puis? ajouta Poriace.

— Et puis, si le défilé est occupé, c'est que cet homme n'a pas menti; alors nous tombons, par derrière, sur les urbanos qui nous attendent par-devant; nous les surprenons, nous en expédions pour l'autre monde le plus grand nombre possible, auxquels saint Pierre ouvrira, s'il veut, les portes du paradis, et nous revenons au camp rendre compte au général.

— Et si le défilé n'est pas occupé?

— Oh! alors c'est différent, je fais accrocher ce monsieur à un arbre avec une bonne cravate de chanvre, et nous prenons immédiatement notre poste de combat.

Les choses ainsi arrêtées, la colonne se remit en mar-

che dans le plus absolu silence, Gauthier de la Tour tenant lui-même la corde par laquelle l'espion des chrétiens avait les deux bras liés derrière le dos. Après quelques minutes, le guide tourna brusquement à droite, prit un sentier rocailleux et encaissé qui coupait la grande route de Villafranca, et ayant décrit un assez long cercle, il s'arrêta tout-à-coup en faisant signe de la tête au capitaine d'approcher son oreille.

— Ils doivent être là, dit-il, devant nous, à deux ou trois cents pas, derrière des rochers qui dominent la route.

— C'est bien, répondit Gauthier de la Tour, nous allons voir.

Patau commençait à s'agiter, à lever la tête pour regarder Poriace, comme s'il eût eu à l'avertir de quelque chose de nouveau.

Le capitaine disposa sa petite troupe en trois groupes. Il chargea l'aide-de-camp du général de marcher avec celui de droite, prit celui du centre, et mit Poriace à la tête du troisième, sur la gauche.

Les deux cents carlistes s'avancèrent ainsi fractionnés, en ayant soin de rester toujours à portée les uns des autres. Le prisonnier marchait au centre. Le peloton de l'aide-de-camp ne tarda pas à distinguer devant lui un groupe qui lui tournait le dos et semblait surveiller attentivement la route; aussitôt, donnant le signal

branches des Bourbons d'Espagne, affirme que don Carlos « est plus décidé que jamais à ne pas faire la moindre concession sur le double terrain de ses droits héréditaires et de ses principes politiques. »

A en juger par le manifeste attribué à la reine Isabelle, la fille de Ferdinand VII ne paraît nullement portée non plus à transiger sur le plus minime de ses droits.

En attendant que ces deux prétendants pacifisent, les Cortès espagnoles ont tout le temps nécessaire pour fonder dans la Péninsule, — ce qui sera long à réaliser, peut-être, — le règne du droit, de l'ordre et de la liberté.

On s'attend, à Berlin, à ce que la loi sur le séquestre des biens des princes dépossédés obtienne un tour de faveur dans la Chambre des seigneurs. Elle le mérite, certes bien; et puis, d'ailleurs, il y a urgence. Un jour de retard apporté à la confiscation des biens de l'ancien roi de Hanovre et de l'ex-électeur de Hesse pourrait, en effet, compromettre gravement la Prusse. Aussi le président de la Chambre haute a-t-il demandé l'autorisation d'abréger le délai réglementaire entre la distribution du rapport de la commission et la discussion générale.

Cette spoliation, s'il faut en croire quelques médisants, serait, du reste, on ne peut plus opportune dans le moment présent, vu l'état de délabrement des finances prussiennes. Le produit des impôts indirects diminuerait notamment dans une proportion considérable; ce qui n'est pas le signe d'une prospérité matérielle bien satisfaisante.

La Gazette de l'Allemagne du Nord et la Correspondance provinciale viennent tout d'un coup de mettre une sourdine à leur polémique provocatrice. Elles font à l'Europe le plus gracieux sourire, et lui affirment que le gouvernement prussien n'a nullement l'intention de l'avalier.

Quelle chance pour les puissances européennes!

#### VRAI MANIFESTE DE LA REINE ISABELLE.

Voici un nouveau manifeste de la reine Isabelle à l'Espagne. On le dit authentique, celui-là; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est accentué. La reine déchu n'y ménage point le qualificatif violent.

#### A la nation espagnole.

Des Cortès, illégalement convoquées et en grande partie élues grâce à des moyens violents et coupables, vont se réunir à l'appel de quatre ambitieux qui, séduisant l'armée et appelant à leur aide jusqu'aux criminels, sont parvenus, par la terreur, à substituer leur lâche et funeste tyrannie à la Constitution qu'ils avaient presque tous jurée, à la religion, aux lois, aux us et coutumes de la patrie qu'ils

ont bouleversée et qu'ils détruisent chaque jour.

Le moment est venu de faire entendre ma voix, à vous messieurs les sénateurs et députés des Cortès légitimes du royaume, à la nation entière, témoins impassibles d'un si grand scandale; l'héritière de Pélage et de saint Ferdinand ne peut pas plus longtemps assister à ce spectacle sans faire entendre au moins sa protestation. Sachez-le donc tous: Je proteste de la façon la plus solennelle et la plus catégorique, je déclare nul et sans valeur aucune tout ce qui a été fait et va se faire; je veux garder intacts mes droits, dont n'ont pas pu me déposséder ceux qui se prétendent revêtus de pouvoirs que personne n'a pu leur donner, hors l'esprit des ténèbres qui dirige leurs actes.

Tout le monde sait désormais comment ils ont pu amener la malheureuse Espagne à la douloureuse situation actuelle. Grâce aux cris tumultueux qui proclamaient une *volonté universelle et souveraine*, ils ont pu remplacer le pouvoir suprême du *roi uni aux Cortès*, représentation la plus antique et la plus légitime du droit politique en Espagne, par une théorie aussi impraticable que son apparence est trompeuse.

Quatre mois sont à peine écoulés et vous voyez déjà ces trois partis qui se proclamaient la souveraineté nationale ne plus s'entendre que pour la destruction, à ce point que mon autorité légitime et constitutionnelle, héritage de cent rois, consacré par cent générations, se voit dans l'obligation d'arrêter, autant que cela est en son pouvoir, le cours des épouvantables calamités qui menacent, si elles croissent encore, d'anéantir la religion, la monarchie, et jusqu'à l'unité du pays qui nous vit naître.

Sans l'injustice, la folie et la violence qui règnent en ce moment, vous me verriez accourir en personne. Quand la calomnie commande à la place de la vérité, quand les bienfaits s'oublient et que le remords est étouffé par la peur de la trahison, et de ces malheurs qu'il plaît parfois à la Providence d'envoyer aux peuples pour les châtier; quand on se sert des erreurs imputables à tous ceux qui ont été ministres, alors on forme un tissu complet d'accusations contre le monarque, le seul dans le royaume que les lois ont fait sacré et inviolable.

Mais si Dieu abrège le temps du châtement, si les nuages amoncelés par la fausseté, rendus plus noirs par la calomnie, finissent par se dissiper, et si, comme je l'espère, je suis rappelée par ceux-là mêmes qui dans leur erreur m'ont contrainte à partir, sans savoir tout ce qu'il y a d'amer pour une fille des rois à manger le pain de l'exil, à gravir le seuil d'une maison étrangère, à vider la coupe de larmes et de fiel, si enfin la vérité, sûre quoique tardive, rallume le feu de l'enthousiasme avec lequel mon peuple m'a si souvent accla-

mée et dont mon cœur affligé a plus besoin aujourd'hui que mon orgueil outragé.

Si, comme je n'en doute pas un instant, l'amour de mon nom se réveille en vous pour vous inspirer le respect à l'ombre duquel seul peuvent se développer, dans une monarchie aussi antique que catholique, les fruits précieux de la paix, le gouvernement sage, l'administration intègre, bases fondamentales du bonheur public, alors, Espagnols, au milieu de vous tous je ne me rappellerai que de la fidélité et des services rendus.

En attendant, c'est à votre loyauté, messieurs les sénateurs et députés des Cortès légitimes du royaume, que je m'adresse, et aux hommes d'honneur de tous les partis, afin que vous connaissiez bien et fassiez bien connaître par tous les moyens en votre pouvoir ma protestation qui doit, dans le présent comme dans l'avenir, me décharger de la grave responsabilité qui pèse sur moi, protestation qui, sans ambition aucune du pouvoir, n'obéissant qu'à mon amour de la patrie et de ma dynastie, je dépose devant vous et devant Dieu, le seul témoin irréfutable de la sincérité des sentiments humains.

Lui voit les miens et sait que si le bien public, la sécurité du prince des Asturies et d'autres considérations élevées n'arrêtaient ma conscience, seule juge dans cette grave affaire, je saurais ceindre son front de la couronne, car dans sa science éternelle Dieu sait que ma tête n'y a trouvé que des épines, et que si quelques lauriers la couvrent, si ses rameaux peuvent produire quelques fruits, je les réserve tous pour mon fils, je dirai mieux, pour mes fils, Alphonse n'étant que le premier d'entre eux, car j'ai toujours aimé les Espagnols avec des entrailles de mère.

Réunissons-nous donc tous ensemble pour porter remède au bouleversement général, et que chacun de nous dans son centre d'action fasse son possible au nom de Dieu pour empêcher qu'on foule aux pieds les lois, qu'on alimente les mauvaises passions, que tout droit légitime disparaisse, que les temples de Jésus-Christ soient jetés bas; pour empêcher enfin que l'on dise de nous que cette religion sainte que nous avons reçue pure de nos pères, nous ne l'avons transmise à nos petits-enfants que profanée et avilie? ISABELLE.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

— Un coup douloureux vient de frapper la marine française.

Nous apprenons la mort de M. l'amiral Charner.

Né à Saint-Brieuc, le 17 février 1797, l'amiral Charner était entré dans la marine à l'âge de quinze ans. Enseigne de vaisseau en 1820, lieutenant de vaisseau en 1828, capitaine de

corvette en 1837, capitaine de vaisseau en 1841, il fut promu, en 1852, au grade de contre-amiral, et commanda, en cette qualité, une escadre dans la mer Noire, pendant la guerre de Crimée. Sa nomination comme vice-amiral datait de 1855.

— La mort de l'honorable amiral Charner venant s'ajouter à celles de MM. de Moustier, de Thorigny et de Tascher la Pagerie, porte à quatre le nombre des sièges laissés vacants au Sénat depuis moins d'un mois seulement.

Les noms de MM. Auber, Duvergier, Barbier, Benedetti, Vaisse, Du Miral, Alfred Le Roux, de Tarente et Werlé sont, parmi beaucoup d'autres, ceux dont il était le plus question à la salle des Conférences comme ayant des chances de remplacer les illustres défunts.

On disait aussi que le titre d'amiral (on sait qu'il n'est plus porté maintenant que par M. le ministre de la marine) allait être dévolu soit à M. le vice-amiral comte Cécile, soit à son égal en grade M. le comte Bouët-Willamez.

— Le 17 juin prochain, le vénérable chef de l'Eglise catholique entrera dans la 24<sup>e</sup> année de son pontificat. Sur 258 papes dont se compose la hiérarchie officielle, 3 seulement ont gouverné l'Eglise pendant 24 ans. Pie IX arrivera-t-il, comme saint Pierre, à la 25<sup>e</sup> année de son pontificat? Dieu seul peut résoudre la question. En attendant, on se préoccupe de son successeur, et l'on fait déjà courir le bruit qu'il sera désigné par le prochain concile.

— Le *Moniteur* a reçu la description parfaitement authentique d'une mouche extraordinaire qui vient de faire son apparition sur les rives de la Méditerranée, aux abords de Gibraltar.

La forme monstrueuse de cette mouche a dépassé tous les naturalistes, et l'on cherche en vain dans l'Andalousie quelque spécialiste qui puisse assigner une famille à ce formidable insecte, que l'on va voir comme une curiosité sans pareille.

Cette mouche est de la grosseur d'un œuf de poule.

Elle a des cornes énormes. Son corps est rouge; ses yeux, arrondis et boursoufflés comme ceux d'un crapaud, sont bleu noirâtre. La tête, l'estomac, les cuisses et les pattes de devant sont d'un jaune très-clair. Le ventre et les pattes de derrière sont d'un rouge sale tirant sur la rouille.

Elle possède au-dessous de l'anus une vessie de la grosseur d'une bille à jouer. C'est un réservoir que l'insecte remplit d'air à volonté et qu'il fait éclater toutes les fois qu'il lui plaît. C'est pour lui une arme de défense, et il croit être débarrassé de son ennemi quand il a fait tonner son artillerie. Selon le degré de force avec lequel la mouche fait éclater cette vessie, le bruit est plus ou moins intense. Quelquefois c'est un fusil de salon, d'autres fois c'est une capsule que l'on croit entendre.

de l'attaque, il commande le feu et se précipite à la baïonnette sur l'ennemi. Les deux autres pelotons font de même, se jetant sur les malheureux urbanos, qui, ne pouvant comprendre comment il se fait qu'on les attaque par derrière, fuient en désordre en poussant de grands cris, sans oser même se défendre. La poursuite dura peu d'instant, parce que Gauthier de la Tour crut prudent de revenir le plus vite possible au camp, afin de rendre compte de sa mission. Ayant donc rallié son détachement, il se mit en route, et au point du jour il fut en vue des premières sentinelles carlistes. Le paysan enlevé, grâce à Patau, marchait les bras toujours liés, au centre des deux compagnies.

Ce ne fut pas sans un vif étonnement et sans un mécontentement nullement dissimulé que Zumalacarré, déjà debout, vit revenir le capitaine et ses hommes sans le convoi. Son aide-de-camp eut de la peine à obtenir qu'il calmât sa colère pour entendre le récit de leur aventure nocturne. Dans les premiers moments, le général rudoya même Gauthier de la Tour, et voyant Poriace et son chien, voulut donner l'ordre de tuer ce dernier, comme étant dangereux dans un camp.

— Oui, répondit hardiment le capitaine, avisez-vous de cela; vous ferez un beau coup. Sans ce brave et intelligent animal, vous n'auriez pas revu un seul homme du détachement, et vous ne sauriez pas que vous avez

été joué.

Le général était irascible, mais il avait un grand sentiment de justice. Il ne trouva pas mauvaise la réponse du brave Gauthier, et non-seulement Patau conquit son droit de cité à l'armée carliste, mais, sur le rapport de l'aide-de-camp, Poriace fut nommé sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> de Navarre, en remplacement d'un pauvre diable mort la veille au soir.

#### XXI. — L'ALCADE DE MIRANDA.

On se souvient que le malheureux espion christinos avait déclaré au capitaine qu'il était porteur d'une lettre d'un alcade au commandant de la garnison de Villafraña, et que, cette lettre, il ne pourrait la donner que le lendemain.

Le général, informé de cette circonstance, impatient d'avoir cette dépêche, fit venir son barbier, l'illustre Robledo, dont nous avons déjà parlé, lequel était aussi un peu son médecin. En Espagne, en effet, à l'époque dont il est ici question, les figaros cumulaient presque tous encore ces doubles fonctions.

Lorsque Zumalacarré eut expliqué en deux mots au frère ce qu'il attendait de sa science, Robledo se prit à rire, assura qu'en moins d'une heure le général serait satisfait, et, emmenant avec lui le prisonnier,

lui octroya un déjeuner qui ne tarda pas à produire l'effet demandé.

Bientôt le figaro apporta triomphant à Zumalacarré un petit cylindre cacheté, contenant une lettre roulée et écrite sur papier très-fin.

Le général s'empressa de prendre connaissance de son contenu, puis appelant un des officiers de son état-major, il lui donna l'ordre de faire venir un capitaine des lanciers de Navarre, très-connu pour sa bravoure et son humeur joviale. Le capitaine ne tarda pas à paraître.

— Bonjour, Henriquez, lui dit-il, ton cousin n'est-il pas toujours alcade à Miranda?

— Oui, général.

— C'est un brave homme et un zélé défenseur de la bonne cause.

— Oh! pour cela, j'en réponds sur ma tête.

Le général se prit à rire.

— Sur ta tête, c'est beaucoup. N'y a-t-il pas aussi à Miranda un notaire avec lequel il est très-lié, et qui nous est dévoué?

— Oui, général.

— Tu vas monter à cheval et prier ces deux braves gens de venir me trouver. Je veux leur donner un témoignage d'estime. Va, et reviens vite.

Le bon capitaine, qui aimait beaucoup le cher cousin, attendu que ledit cousin lui offrait toujours un excel-

lent gîte et un bon repas quand les lanciers de Navarre venaient dans le pays, ne se fit pas répéter l'ordre deux fois. Il monta à cheval avec son ordonnance, pique jusqu'à Miranda à deux lieues sur la gauche du camp et revint bientôt avec l'alcade et le notaire, tous deux sur leurs mules et fiers de la haute distinction dont ils sont l'objet.

— C'est bien, dit Zumalacarré au capitaine, en le voyant revenir au bout d'une heure. Tu as fait diligence. Tu peux rester, ajoute-t-il, en voyant Henriquez prêt à se retirer. Il n'y a pas de mal à ce que tu sois témoin de ce qui va se passer.

La scène avait lieu auprès d'un arbre, au bivouac, en plein jour et en plein air; à distance respectueuse se tenaient des groupes de soldats; dans d'autres parties du camp, des compagnies de jeunes volontaires étaient exercées par leurs officiers au maniement des armes; sur d'autres points enfin, les carlistes se livraient aux occupations ou travaux journaliers. Les uns faisaient la cuisine, d'autres encore nettoyaient leurs armes, lavaient leur linge au bord d'un ruisseau à l'extrémité du terrain occupé par la troupe.

— Vous êtes tous deux sincères partisans de notre seigneur le roi, dit Zumalacarré, en s'adressant aux deux habitants de Miranda.

— Oh! général, s'écria l'alcade mettant la main sur

Lorsqu'un insecte, un crabe, un chat, un quadrupède quelconque s'approche de la bombardière, elle fait volte-face, braque son appareil sur son ennemi et fait immédiatement feu sur lui, persuadée qu'elle l'a blessé ou tué.

Un matelot s'est emparé de cette mouche qui, en raison des explosions qu'elle produit à chaque instant, a été nommée « mouche bombardière » ; il lui a fait construire une cage en fil de fer, il prend le plus grand soin d'elle et la nourrit avec des vers, de grosses mouches et du lait sucré.

La curiosité publique a été vivement excitée par cet insecte, devenu l'objet de la convoitise d'un riche Péruvien, qui est à la veille de faire voile vers l'océan Pacifique et qui se propose de déposer la mouche bombardière dans une collection d'animaux remarquables qu'il possède dans son pays.

On pense toutefois que l'on parviendra à photographier cet animal extraordinaire et qu'il en sera envoyé un portrait aux corps savants de Londres, de Paris et Berlin.

— Nous lisons dans le journal la *Ferme* :

M. le docteur Buisson, appelé pour donner des soins à une hydrophobe qui touchait à la crise finale de la maladie, la soigna et s'essuya les mains avec un mouchoir imprégné de la salive de la mourante. Au doigt indicateur de la main gauche, il avait une petite plaie où la chair était à nu; il reconnut aussitôt son imprudence; mais confiant dans le procédé qu'il venait de découvrir récemment, il se contenta de se laver les mains avec de l'eau.

« Croyant, dit M. Buisson, que la maladie ne se déclarerait qu'au quatrième jour, et ayant beaucoup de malades à visiter, je remettais de jour en jour à prendre mon remède, c'est-à-dire des bains de vapeur.

« Le neuvième jour, étant dans mon cabinet, je sentis tout-à-coup une douleur à la gorge et une plus grande encore dans les yeux; mon corps me paraissait si léger que je croyais qu'en sautant, j'aurais pu me lancer à une hauteur prodigieuse, ou qu'en m'élançant d'une croisée j'aurais pu me soutenir dans l'air; mes cheveux étaient si sensibles qu'il me semblait que, sans les voir, j'aurais pu les compter; la salive me venait continuellement à la bouche; l'impression de l'air me faisait un mal affreux, et j'évitais de regarder les corps brillants; j'avais une envie continuelle de courir et de mordre, non les hommes mais les animaux et tout ce qui m'entourait.

« Je buvais avec peine, et j'ai remarqué que la vue de l'eau me fatiguait plus que la douleur de gorge; je crois qu'en fermant les yeux un hydrophobe peut toujours boire. Les accès me venaient de cinq minutes en cinq minutes, et je sentais alors la douleur partir du doigt indicateur et se prolonger le long des nerfs jusqu'à l'épaule.

« Pensant que mon moyen n'était que pré-

servatif, et non curatif, je pris un bain de vapeur, non dans l'intention de me guérir, mais pour m'étouffer. Lorsque le bain fut à une chaleur de 52 degrés centigrades, tous les symptômes disparurent comme par enchantement; depuis, je n'ai jamais rien ressenti.

« J'ai donné des soins à plus de 80 personnes mordues par des animaux enragés, toutes ont été préservées par ce moyen.

« Quand une personne a été mordue par un chien enragé, il faut lui faire prendre sept bains de vapeur, un par jour, dits à la russe, de 57 à 63 degrés. C'est là le remède préservatif. Quand la maladie est déclarée, il ne faut qu'un bain de vapeur, monté rapidement à 57 degrés centigrades, puis lentement à 65 degrés; le malade doit se tenir bien enfermé dans sa chambre jusqu'à ce qu'il soit complètement guéri. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le maire de Châtelleraut vient d'adresser au ministre des travaux publics, au nom du conseil municipal, la pétition suivante que nous trouvons dans l'*Echo du Poitou* :

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Monsieur le Ministre,

Le conseil général de la Vienne a vivement insisté, depuis plusieurs années, pour que le chemin de fer d'Argenton à Châtelleraut par le Blanc fût classé et construit aussitôt que possible, afin de relier les grandes lignes de Paris à Limoges et de Paris à Bordeaux, à travers la partie du Berry qui entretient, depuis un temps immémorial, des relations très-importantes avec la ville de Châtelleraut.

Le conseil général d'Indre-et-Loire vient, dans sa dernière session, de demander à l'unanimité le classement immédiat du chemin de fer de Port-Boulet à Chinon, Champigny, Richelieu et Châtelleraut.

Et la réunion de ces deux chemins forme une grande ligne qui partagerait de la manière la plus heureuse le vaste pays compris entre le chemin de Limoges à Poitiers et à Bressuire, et le chemin de Châteauroux à Tours; — rattacherait ainsi aux voies ferrées les pays qui, déshérités de leur part naturelle des voies de communication économiques, se trouvent exposés à dépérir dans un funeste isolement; — et ouvrirait pour le pays de Châtelleraut les voies de l'est et de l'ouest qu'il demande depuis si longtemps.

Le développement que la gare de Châtelleraut prend chaque jour montre de plus en plus l'importance de son commerce; et, non-seulement le département de la Vienne est intéressé à la fortune de sa seconde ville, mais, en outre des contrées traversées, tout

cade fit signe que oui.

La lettre annonçait la marche des carlistes, leurs forces, le but de l'expédition et contenait, en outre, la bonne nouvelle que le convoi échappé à la faction trompée, était arrivé dans les plaines de Pampelune.

— Tu connais le sort réservé à un espion, dit alors froidement le général, tu vas te confesser et demain, à quatre heures, tu seras fusillé!

— Mais, s'écrie l'infortuné alcade, je ne puis me dispenser d'obéir.

— C'est bien.

— D'ailleurs, ajouta-t-il, se rattachant à toutes les branches de salut, comme le naufragé, ce n'est pas moi qui ai écrit la lettre.

Jusqu'alors le notaire, croyant avoir échappé à l'orage, se tenait coi, plus mort que vif, mais non sans quelque espoir.

— Ah! fit le général, et qui donc a écrit ce chef-d'œuvre?

L'alcade montre du doigt l'infortuné tabellion qui tombe la face contre terre.

— C'est bien, le même aumônier recevra votre confession à tous deux, et le même peloton se chargera de vous expédier votre feuille de route pour l'autre monde. Quant à toi, reprit Zumalacarreguy, s'adressant au paysan, tu es bien heureux que le brave capitaine Gau-

ther l'ait promis la vie. Je ne le désavouerai pas, mais tu resteras surveillé au milieu de nous, et au moindre soupçon je... tu m'entends. C'était clair, en effet.

L'alcade et le notaire se lamentaient.

— Qu'on emmène ces hommes, fit Zumalacarreguy, et allumant son cigarette à celui du capitaine Henriquez, fit-il dit:

— Je le regrette, mais je ne puis faire autrement.

— C'est dommage, reprend fleγμαquement Henriquez, le pauvre diable avait de bonnes volailles, du bon vin et de bien bons lits.

Telle fut l'oraison funèbre du cousin, l'alcade de Miranda.

Ajoutons que le lendemain, à quatre heures précises du matin, on entendit une seule décharge. Henriquez regardait panser son cheval.

— Amen! fit-il.

Oh! don Thomas Zumalacarreguy était homme de parole et d'une scrupuleuse exactitude.

Cependant Poriace trouvait que ses affaires n'avancèrent nullement. Au lieu du brevet de sous-lieutenant, qu'il devait plus encore aux vertus de Patau qu'à son mérite personnel, il eût préféré des nouvelles de Mme de Rosamarès et d'Aline, et surtout la permission de suivre leurs pas, de les rejoindre. Mais, enclavé comme il l'était au milieu de la faction, attaché à un bataillon

ment de vouloir bien ordonner immédiatement les études de cette ligne, afin qu'elle puisse faire partie de la concession définitive de nouveaux chemins de Poitiers à Bressuire, de Tours à Bressuire, et de Tours à Châteauroux.

Les membres du conseil municipal de Châtelleraut, soussigné, ont l'honneur d'être,

De Votre Excellence, Monsieur le Ministre,

Les très-humbles et dévoués serviteurs.

(Suivent les signatures).

Châtelleraut, le 27 janvier 1869.

Est-ce assez clair, et nos concitoyens ne voient-ils pas combien le chemin de Poitiers à Saumur est menacé?

Et c'est dans de telles circonstances que l'on voit dans notre population: d'une part, une indifférence inexplicable que révèle la maigreur des souscriptions; d'autre part, un esprit d'opposition très-marquée se cachant sous de fallacieux prétextes, et entraînant à leur insu beaucoup de braves gens qui ne comprennent pas qu'avant tout, et à tout prix, il faut amener le chemin de fer à Saumur, dût-il traverser la ville?

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Bonnes nouvelles d'Algérie. Plus aucun vestige d'invasion et de soulèvement du côté du Sud. Les Ouled-Sidi-Cheikh ne se sont pas encore arrêtés dans leur fuite.

Le grand acte de la réunion des Cortès constituantes s'est accompli jeudi au milieu du calme. Les députés ont reçu un bon accueil de la population. Le maréchal Serrano a rendu compte à l'Assemblée des faits et gestes du gouvernement provisoire. Des cris politiques ont été poussés: Plusieurs députés ont crié: *Vive la souveraineté nationale!* M. Olozaga: *Vive la monarchie!* Le duc de la Torre: *Vive la souveraineté des Cortès!*

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

## BIBLIOGRAPHIE.

**L'Histoire de la Révolution de 1848**, par GARNIER-PAGÈS, en 18 séries à 1 fr. (Édition DEGORCE-CADOT, rue Serpente), poursuit toujours son succès ascendant. Les six premières séries ont paru et sont en vente.

La publication de cette œuvre si estimée a été le signal précurseur de tous les travaux d'histoire contemporaine qui captivent aujourd'hui l'opinion publique, et leur sert de préambule obligé. L'étude approfondie des faits accomplis depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à l'avènement de la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte et du second Empire, est donc indispensable pour se rendre un compte exact des événements survenus depuis. (Envoi franco par la poste, 1 fr. 20 par série.)

son cœur, nous sommes connus l'un et l'autre pour de vrais carlistes. Bien souvent nous avons souffert pour la bonne cause, mais nous avons toujours offert à Dieu sans nous plaindre.

— C'est bien, en voilà assez, dit tout-à-coup le général, coupant court à la faconde de l'alcade. Qu'on amène le paysan.

Les deux pauvres diables, en voyant le singulier changement de manière d'être du redoutable Zumalacarreguy à leur égard, et en entendant donner l'ordre d'amener le paysan, commencent à se douter qu'ils sont pris au piège, et pâlisent.

Le prisonnier de la nuit est conduit devant le général. L'alcade et le notaire se mettent à trembler de tous leurs membres.

— Connais-tu cet homme? fait Zumalacarreguy d'un air terrible, s'adressant à l'alcade.

— Non... c'est-à-dire... oui... je ne sais...

— Oui ou non, misérable, et ne mens pas.

— Pauvre cousin, se dit en lui-même le capitaine des lanciers de Navarre, en envoyant au vent une bouffée de sa cigarette, je ne donnerais pas ce tabac pour sa peau.

— Tu connais cet homme. C'est bien, répond Zumalacarreguy. C'est toi qui lui as donné cette lettre à porter au commandant de Villafranca?

Après un moment d'hésitation bien naturelle, l'al-

carliste, comment contenter son cœur, et remplir la mission délicate et difficile qu'il s'était imposée? Deux fois il fut sur le point de confier à son ami, le capitaine Gauthier, l'histoire de la fameuse cassette; mais avait-il droit de divulguer pareil secret? Remettre les valeurs qu'il portait sur lui au terrible Zumalacarreguy, c'était tourner la difficulté, sans doute, mais nullement remplir le mandat qu'il s'était imposé. Mme de Rosamarès seule, d'après lui, devait être dépositaire de cette fortune qu'elle était chargée de porter au roi. D'ailleurs, le roi n'avait-il pas disposé de son argent? Le roi serait-il bien aise que le général de son armée lui connût cette ressource?

(La suite au prochain numéro.)

— On parle d'une révolution prochaine dans notre costume de cérémonie.

On ne nous verra plus sous le même habit noir mener notre fiancée à l'autel, nos aïeux en terre et notre ambition suppliante et respectueuse chez un ministre. Ce maigre habit va être remplacé par le frac de couleur claire, le gilet de satin blanc, la cravate de dentelle. — Mais le frac lui-même sera-t-il de drap? sera-t-il de velours?

C'est sur cette importante question que l'on délibère.

Sommaire du numéro de l'Univers illustré de cette semaine — gravures et texte : Les Funérailles du prince royal de Belgique ; la Place du Palais-Royal à Madrid le jour de la proclamation du scrutin pour les élections aux Cortès ; S. M. l'Impératrice patinant au bois de Boulogne ; le Portrait du docteur Welti, nouveau président de la Confédération suisse ; les Petits métiers de l'hiver, spirituelle et pittoresque composition ; la Nouvelle statue de Charles XII à Stockholm ; De retour au logis, très-belle page d'art : le Grand télescope équatorial de Melbourne ; les Nouveaux pensionnaires du Jardin zoologique de Londres. — Nous pouvons ajouter que la partie littéraire de l'Univers illustré est à la hauteur de ses magnifiques éléments artistiques, et que ce véritable journal de la famille justifie plus que jamais sa vogue croissante. On ne doit pas oublier que l'Univers illustré offre pendant quelque temps encore à ses abonnés les NOUVELLES ET SPLENDIDES PRIMES GRATUITES dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs : Le superbe album relié des CHEFS-D'ŒUVRE DE LA GRAVURE MODERNE, contenant cinquante-six magnifiques planches in-folio, avec texte descriptif ; ou les quatre volumes in-quarto des CHEFS-D'ŒUVRE DU THÉÂTRE MODERNE, et des ŒUVRES DE JEUNESSE DE BALZAC.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR**  
**OUVERTURE de la souscription aux actions de 500 francs.**  
**COMITÉ PROVISOIRE D'ADMINISTRATION :**  
**Président,**  
 M. BRÉCHARD, directeur du Crédit agricole et correspondant du Crédit foncier à Poitiers ;  
**Membres,**  
 MM. BODIN, avoué, membre du conseil municipal de Saumur ;  
 JOLY, propriétaire, maire des Trois-Moutiers ;  
 G. BEGUIN-DESVAUX, propriétaire, membre du conseil municipal de Loudun ;  
 KALB, négociant à Loudun ;  
 CORDIER-DUPANNEAU, membre du conseil général de la Vienne, maire de Montcontour ;  
 ROLLAND, propriétaire, membre du conseil municipal de Mirebeau ;  
 DÉCLE, banquier, maire de Neuville ;  
 AUBELLE, propriétaire à Tours.  
 Secrétaire,

M. CONTAT-DESFONTAINES, rue des Grandes-Écoles, 16 bis, à Poitiers ;  
 Auxquels seront adjoints deux autres membres pris parmi les souscripteurs de Poitiers.  
 Le capital nécessaire à la construction du chemin est fixé à 11,500,000 fr.  
 Divisés comme il suit :  
 8,000 actions de 500 francs. 4,000,000  
 Obligations..... 6,000,000  
 Subventions..... 1,500,000  
 Les obligations seront émises plus tard et réservées par préférence aux actionnaires.  
 Ces obligations, émises à 275 fr. produisant 15 fr. d'intérêt, seront remboursables à 500 fr.  
 Plus de 3,200 actions ont été souscrites en quinze jours.  
 Le conseil d'administration sera nommé par les actionnaires eux-mêmes, conformément aux statuts projetés.  
 Au moyen d'une combinaison d'assurance, le CAPITAL SOCIAL sera INTÉGRALEMENT GARANTI aux actionnaires.  
 Intérêt annuel des actions 5 0/0, plus une part proportionnelle dans les bénéfices.  
**Versements.**  
 1/4 au moment de la constitution de la

société et après avis donné un mois d'avance. . . . . 125 fr.  
 Les 3 autres quarts d'année en année au fur et à mesure de l'avancement des travaux.  
 Le chemin de fer sera livré à l'exploitation sur tout son parcours dans le délai de 3 ans au plus tard, à dater du jour de la constitution de la société.  
**On souscrit dans le département de Maine-et-Loire, chez MM. :**  
 Montreuil-B., M. et J. ECOT, banquiers.  
 GALBRUN, notaire.  
 HACAULT, notaire.  
 Brézé..... DABURON, notaire.  
 Saumur.... LOUVET, TROUILLARD et C<sup>ie</sup>, banquiers.  
 Veuve LAMBERT et fils, banquiers.  
 Veuve DE FOS et fils, banquiers.  
 COUTARD, négociant.  
 Et chez tous les notaires.  
 Angers..... BOUGÈRE, ROBINET C<sup>ie</sup>, banquiers.  
 LEMOTHEUX et fils, banquiers.  
 BORDIER, banquier.  
 M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.  
 P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

En l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, le dimanche 14 février 1869, à midi, Sur la mise à prix de 1,200 francs,

**D'UN TERRAIN**

PROPRE A BATIR, A Saumur, route de Rouen, près la Gare,

D'une contenance de 280 mètres, joignant MM. Dominique et Jean Boutin, M. Grelet et la route, sur laquelle il a une façade de 12 mètres 75 centimètres. (55)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE UN JARDIN,**

Contenant environ 27 ares, planté d'arbres fruitiers et d'arbres d'agrément, avec habitation dans le rocher, à mi-côte, sis au Jagueneau, près Saumur, ayant passage jusqu'à la levée sur une largeur de 3 mètres 50 centimètres.

S'adresser audit notaire et à M. CHERUY, rue du Temple. (26)

**A VENDRE**

**LES BELLES FERMES DU TERTRE** ET DE LA TRUCHONNIÈRE Situées commune de Villiers-Aubonin,

A 4 kilomètres de Château-la-Vallière (Indre-et-Loire), qui est desservi, deux fois par jour, par une correspondance du chemin de fer,

Et à 12 kilomètres de Vaus (chemin de fer du Mans) ;

Comprenant : vastes bâtiments en bon état, jardin en plein rapport, bons prés sur une petite rivière, terres à blé, terres à prairies artificielles, le tout d'une contenance totale de 86 hectares 85 ares 62 centiares.

Vue charmante. Chasse. Facilités de paiement.

S'adresser : A M. Félix Robert, propriétaire à Doué-la-Fontaine, près Saumur ;

A M<sup>e</sup> Fontaine, notaire à Château-la-Vallière ;

Et à M<sup>e</sup> Meunier, notaire à Chanay (Indre-et-Loire). (35)

**A VENDRE**

Un très-bon fourgon de voyage.

S'adresser à M. BEUROIS-PERDOUX, rue de l'Hôtel-de-Ville. (32)

**A CÉDER**

**UNE SCIERIE MÉCANIQUE**

Avec machine à vapeur de la force de quatre chevaux, Située à Vihiers (Maine-et-Loire).

On vendrait avec cet établissement une maison où s'exploite un café avec une bonne clientèle.

S'adresser à M. LEDUC, propriétaire de l'usine. (63)

**A VENDRE**

**Jolie Poneyte**, bai-brun, cinq ans et demi, 1 mètre 53 centimètres ; se monte, s'attelle seule et à deux ; très-sage.

**Cinq grands Bassets**, à jambe droite.

S'adresser à M. J.-T. BONTEMPS, propriétaire à Fontevault. (64)

**A AFFERMER**

En un seul lot ou séparément, à la volonté des preneurs, Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1869,

**LES FERMES de**

**CLAMES ET DE CHANTELOUP,**

Sises commune de Trèves-Cunault,

D'une contenance de 77 hectares environ.

S'adresser à M. E. GIRARD, avocat à Saumur. (67)

**TOUT MALADE PEUT SE DONNER SANTÉ FLORISSANTE, ÉNERGIE ET LONGÉVITÉ SANS MÉDECINE, SANS DÉRANGEMENT ET SANS FRAIS, PAR**

**LE CHOCOLAT DU BARRY** de Londres, breveté de S. M. la Reine d'Angle-

terre, qui est le salut de ceux qui souffrent des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bruit dans les oreilles, acidité, pituite, migraine, surdité, renvois, nausées et vomissements après repas et en grossesse ; douleurs, aigreurs, crampes, spasmes et inflammation d'estomac, des reins, du ventre, du cœur, des côtés et du dos, tout désordre du foie, des nerfs, de la gorge, des bronches, de l'haleine, membranes muqueuses, vessie et bile ; insomnies, toux, oppression, asthme, catarrhe, fluxion de poitrine, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, épuisement, paralysie, perte de mémoire, diabète, rhumatisme, goutte, fièvre, hystérie, la danse de Saint-Guy, irritation des nerfs, névralgie, vice et pauvreté du sang, chlorose, suppression, hydropisie, rhumes, grippe ; manque de fraîcheur et d'énergie, hypocondrie. Il est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles et les personnes de tout âge, formant de bons muscles et des chairs fermes. Ce chocolat nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire.

**Certificats.** — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHA, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréé, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLE, vice-consulat de France. — Certificat N<sup>o</sup> 65,715. — Paris, 11 avril 1866. Monsieur, — Ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer, ni dormir ; elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du Chocolat Du Barry qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaieté d'esprit et chairs fermes. Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs et il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes pour faire 12 tasses, fr. 2-25 ; de 24 tasses, fr. 4 ; de 48 tasses, fr. 7, soit environ 20 centimes la tasse. — Se vend dans toutes les villes chez les premiers Pharmaciens et Épiciers. DU BARRY et C<sup>ie</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris. Dépôt à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 25. (446)

**A CÉDER DE SUITE**

**CABINET DE LECTURE** composé de

**12,000 VOLUMES** environ (anciens et nouveaux), le seul dans la ville (27,000 habitants).

**LIBRAIRIE** et toute la **FOURNITURE DE BUREAU.** S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**MAISON**, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise. S'adresser à M. Rivaud. (68)

**MAISON**

**A LOUER** Pour la Saint-Jean, Rue de la Mairie, habitée par M. Ribault, marchand de meubles. S'adresser à M. JUHAULT père.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** A Saumur, rue Verte, Occupée par M. Mayet, contrôleur. **TROIS PORTIONS DE MAISON**, rue Haute-Saint-Pierre. **Une autre PORTION DE MAISON**, rue de la Fidélité. S'adresser à M. GIRARD-ROUS-TEAUX. (2)

**MAISON A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

**MAISON OU PORTION DE MAISON**

Rue Basse-Saint-Pierre, 16, entre cour et jardin.

S'adresser à M. FILLOLEAU-TESSIER.

On demande un ménage sans enfants, pour remplir les fonctions de jardinier et de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), demande un **clerc**. (518)

ON DEMANDE UNE APPRENTIE pour les modes. S'adresser au bureau du journal.

On demande un **clerc** pour une étude de notaire des environs de Saumur.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 11 FÉVRIER.			BOURSE DU 12 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	71 25	» 10	» »	71 45	» 20	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	103 55	» »	» 10	103 65	» 10	» »
Obligations du Trésor. . . . .	485	» »	» »	485	» »	» »
Banque de France. . . . .	3030	» 5	» »	3030	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1615	» 5	» »	1625	» 10	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	430	» 5	» »	445	» 15	» »
Crédit Agricole. . . . .	640	» 1 25	» »	660	» 20	» »
Crédit industriel. . . . .	647 50	» »	» »	650	» 2 50	» »
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	287 50	» »	» 50	287 50	» »	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	702 50	» »	» 25	703 75	» 1 25	» »
Orléans (estampillé). . . . .	950	» 1 25	» »	957 50	» 7 50	» »
Orléans, nouveau. . . . .	»	» »	» »	»	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1192 50	» 1 25	» »	1190	» »	» 50
Est. . . . .	580	» 3 75	» »	580	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	995	» »	» »	995	» »	» »
Lyon nouveau. . . . .	»	» »	» »	»	» »	» »
Midi. . . . .	620	» 2 50	» »	620	» »	» »
Ouest. . . . .	600	» »	» »	600	» »	» »
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1615	» »	» 5	1615	» »	» »
Canal de Suez. . . . .	458 75	» »	» 1 25	460	» 1 25	» »
Transatlantiques. . . . .	330	» »	» »	330	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	56 50	» »	» »	57 05	» 55	» »
Autrichiens. . . . .	661 25	» »	» 3 75	662 50	» 1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	471 25	» »	» 11 25	477 50	» 6 25	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	52	» 1	» »	51 50	» »	» 50
Romains. . . . .	47	» 1	» »	47 50	» 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	291 25	» »	» 5	291 25	» »	» »
Saragosse. . . . .	87	» »	» »	85 50	» »	» 1 50
Séville-Xérès-Séville. . . . .	»	» »	» »	»	» »	» »
Nord-Espagne. . . . .	65	» 2	» »	65	» »	» »
Compagnie immobilière. . . . .	107	» »	» 50	106 25	» »	» 75

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	340	» »	» »	339	» »	» »
Orléans. . . . .	331 25	» »	» »	331 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	» »	» »	» »	345	» »	» »
Ouest. . . . .	328 50	» »	» »	328	» »	» »
Midi. . . . .	326 25	» »	» »	326 75	» »	» »
Est. . . . .	331 50	» »	» »	332 50	» »	» »